



## devis entreprise signé mais pas le devis client

Par **pilouchka**, le **28/04/2012** à **09:23**

bonjour,

voilà: ma mère s'est faite cambriolée! l'entreprise des portes et fenestres a fait un devis (exorbitant!) qui a été signé et un chèque d'acompte de 2000 euros a été versé! nous avons annulé ce devis dans les 7 jours! puis l'entreprise est revenue et a baissé son devis qui reste exorbitant (5000 euros pour 2 portes)! ma mère ayant 83 ans a signé le "devis entreprise" mais pas le "devis client". nous, enfants, ne pensions pas qu'elle avait signé car elle nous disait qu'elle n'avait rien signé et comme son devis n'était pas signé tout était o.k! sauf qu'elle a reçu une confirmation de commande et avons téléphoné à l'entreprise qui nous a dit qu'elle avait bien signé! d'ailleurs, ils ont encaissé le chèque de 2000 euros(du 1er devis) 2 jours après être signé! j'aurai aimé savoir s'il y avait une possibilité d'annuler ce devis? je vous remercie de vos réponses!